Festival —— Histoire et Cité

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
FACULTÉ DES LETTRES
Département d'histoire générale

Samedi 01 avril — de 10h00 à 11h30, Uni Dufour, Salle U260.

TABLE RONDE. Les croyances d'Utopie.

À la mémoire de Bronislaw Baczko (1924-2016)

En son utopie narrative, matrice du genre, Thomas More rêvait de « corriger les erreurs commises dans nos villes, pays, royaumes ». L'imaginaire utopique questionne les représentations de l'égalité, de la loi, de la nature et de la transparence sociale pour la cité idéale et insulaire du bonheur contraint. Avec la globalisation et la fin décrétée des idéologies, l'utopie est-elle moribonde, voire morte ? Qu'en reste-t-il ? Les alternatives socio-politiques à la domination économique relèvent-elles de l'utopie ? Dans l'héritage de Thomas More (*Utopia*, 1516), les textes les plus emblématiques de l'utopisme des Lumières posent le problème du réformisme politique, juridique et social avant la Révolution. La fabrication, la circulation et la consommation des textes utopiques s'accélèrent au temps des Lumières qui reste la « période chaude » du genre chimérique. La formule classique de Bronislaw Baczko désigne l'impact culturel de l'utopisme sur les représentations et l'imaginaire social de l'égalité, de la légalité et de la transparence institutionnelle au seuil de la Révolution française. Inhérente au moment critique des Lumières, la philosophie de l'« histoire progrès » se marie avec la rêverie utopiste qui prolonge et sécularise dans l'île parfaite l'imaginaire du paradis terrestre. Le chimérique remet en question les conditions sociales et les institutions politiques pour corriger l'inégalité sociale et modérer l'exercice de la souveraineté. L'utopisme structure un fonctionnalisme urbain dont la rationalité géométrique et la monumentalité néo-classique conditionnent la régénération des mœurs, la citoyenneté sous la législation éclairée et le bonheur obligatoire du contrat social. En atteste, par exemple, l'œuvre architecturale et urbaniste de Claude-Nicolas Ledoux, auteur notamment d'un projet monumental de palais de Justice flanqué d'une prison pénale à Aix-en-Provence.

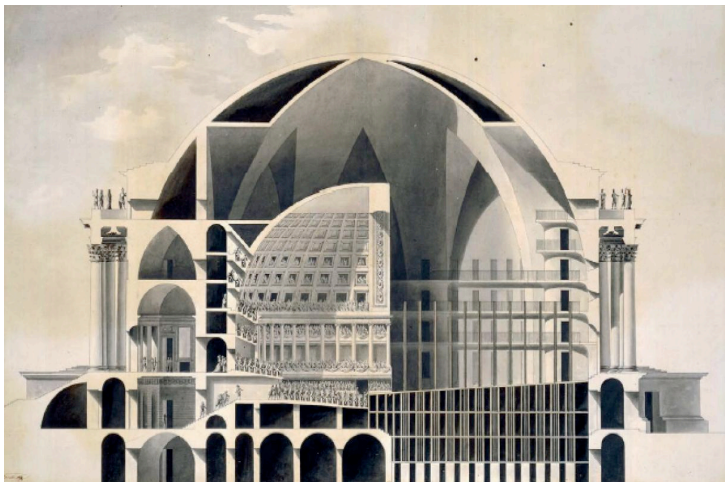

On évalue à près de cent le nombre de titres édités en français au XVIIIe siècle dans le genre de la chimère. Ils s'ajoutent aux œuvres phares sur l'idéal législatif publiées après *Utopia* (1516) de Thomas More, dont *La Città del Sole* (1623) de Tommaso Campanella, *New Atlantis* (1627) de Bacon, l'*Histoire des Ajaoïens* (1682, 1768) de Fontenelle ou encore l'*Histoire des Sévarambes* (1675, 1677-1679) de Veiras. Liée à la demande sociale de textes « chimériques », amplifiée par le goût romanesque du lectorat aisé, la culture éditoriale de l'utopie culmine entre 1787 et 1789 avec la publication par l'éditeur parisien Charles-Georges-Thomas Garnier des 39 volumes in-octavo illustrés de la *Collection des Voyages imaginaires, songes, visions et romans cabalistiques*. Au fil des volumes, d'un « Avertissement de l'éditeur des voyageurs imaginaires » à l'autre, l'utopie y est théorisée comme le dispositif « allégorique » du volontarisme libérateur et de la législation idéale que déploie le jeu littéraire. Insulaire ou non, « miniature du genre humain, le cité chimérique est un laboratoire de la spéculation juridique et de l'expérimentation législative, car l'« auteur, ainsi que tous ceux qui ont imaginé de pareilles fictions, après avoir créé une nation idéale, en devient le législateur et fait produire les plus heureux effets aux lois qu'il a produites » (« Avertissement de l'éditeur des voyages imaginaires », in *Voyages imaginaires*, X, pp. vii-viii). Enjeux épistémologiques du récit utopique, typologie de l'insularité, temporalité, valeurs et thématique, imaginaire de l'égalité *versus* liberté, paradigmes du bonheur obligatoire : penser la fabrication de la cité idéale (son droit, ses lois, ses institutions, son souverain, son peuple, son langage, sa religion, ses crimes, son système punitif, sa police, etc.) désigne l'horizon d'attente réformiste ou simplement satirique dans lequel les écrivains d'utopie su temps des Lumières inscrivent leurs œuvres - parfois de façon ludique, avec une forte intertextualité dans la tradition littéraire du récit utopique. Publiée en 1771, *L'An 2440* ou uchronie de Sébastien Mercier renverse le paradigme de l'utopie que le scepticisme de Swift avait déjà à sa manière fissuré (*Gulliver's Travels*, 1726), car l'Histoire rattrape la chimère et conduit le genre utopique à celui de la dystopie (anti-utopie) dont les formes contemporaines les plus achevées restent notamment *Nous autres* (1920) de E. Zamiatine, *Brave New World* (1932) de A. Huxley et *1984* (1949) de G. Orwell. Dans l'héritage de Swift, les dystopies mettent en garde contre l'État totalitaire et l'institutionnalisation autoritaire du bonheur obligatoire au nom du progrès scientifique.

Michel Porret (UNIGE, ISTGE)

Michel Porret et François Rosset ont édité avec Bronislaw Baczko : *Dictionnaire critique de l'utopie au temps des Lumières*, Genève Georg, 2016, 1406 p., auquel ont notamment participé Fabrice Brandli et Vincent Milliot parmi la cinquantaine d'auteurs.

Cadrage des interventions

Dr. Fabrice Brandli (CC, UNIGE, ISTGE) : **L'âme des bêtes en utopie ou les imaginaires hétérodoxes**

De Descartes à Condillac, l'âme des bêtes constitue l'objet de l'un des débats majeurs sur la définition du propre de l'homme à l'époque moderne. Interroger la tradition aristotélicienne et thomiste de la tripartition de l'âme – végétative, sensitive, intellective – revient à discuter des caractéristiques de l'âme humaine, et des rapports entre l'âme et le corps, depuis les processus de la connaissance (sensation, imagination, raisonnement) jusqu'aux conditions de l'immortalité de l'âme. Entre métaphysique, naturalisme et théologie, la discussion sur l'âme des bêtes éprouve les principes fondamentaux de la foi chrétienne. La littérature utopique en traduit les enjeux dès *L'Utopie* de Thomas More, chez qui la sensibilité des animaux suffit à leur garantir l'immortalité de l'âme. De la fantaisie littéraire au matérialisme militant, les mondes utopiques adaptent l'imaginaire romanesque aux expressions plus ou moins radicales d'une conception hétérodoxe de l'âme à la faveur de laquelle les animaux tendent un miroir aux hommes engagés sur le chemin de la modernité.

Vincent Milliot (Professeur d'histoire moderne, UNI. de Caen) : **L'an 2067, Rêve s'il en fut jamais**

Début mars 2017 (13 /03), le lecteur du journal *Le Monde* […], sourit devant un article (« Paris vise la neutralité carbone en 2050 ») évoquant une étude prospective consacrée aux transformations de la capitale française à l'horizon 2050. Dans ce Paris projeté, « aux allures d'utopie » (sic), les circulations propres et maîtrisées feraient cohabiter harmonieusement piétons, vélos, véhicules électriques ; les émanations urbaines seraient étroitement contrôlées et l'air purifié ; dans les arrondissements, la multiplication de parcelles agricoles mettrait la campagne dans la ville et valoriserait les échanges en circuits courts ; les habitants se baigneraient dans la Seine. On devine en miroir les maux dont souffre la grande ville : les pollutions, le bruit, le gigantisme, la sociabilité dégradée. 1675. À Sévariade, la capitale du royaume des Sévarambes conçue pour la commodité et le bien-être de ses habitants, l'espace est aéré et salubre, les jardins prolifèrent, l'eau est distribuée en abondance dans les espaces privés et publics, la circulation des hommes et des choses est bien policée et personne ne manque du nécessaire. A plus de trois siècles de distance, il ne s'agit pas de chercher dans l'utopie de Denis Vairasse, un succès de la littérature utopique dans toute l'Europe dés la fin du XVIIe siècle, des pouvoirs de prédiction ou d'anticipation sur le devenir souhaitable des villes. Interrogeons-nous plutôt sur les motifs du « rêve » urbain et sur leurs évolutions. Le paradoxe de l'Utopie, ce lieu de nulle part où seraient réalisés les principes d'un gouvernement idéal des hommes, est qu'il s'ancre dans un espace – la Ville -, associé depuis l'Antiquité à la civilisation et où s'accrochent les institutions du pouvoir, de la religion et de la culture, du commerce. Cet espace nourrit l'imaginaire proliférant des architectes et des peintres, des moralistes, des voyageurs et des hommes de lettres, des administrateurs et des économistes. De la Renaissance au Siècle des Lumières, les auteurs d'utopies ont d'abord parlé des villes avec les catégories esthétiques et morales, politiques, économiques et sociales qui étaient les leurs. Lire leurs textes comme des archives du « rêve urbain », c'est lire un rêve toujours en prise avec ces multiples discours que les villes inspirent et qui sédimentent de longue date. Les utopies urbaines du Siècle des Lumières portent et diffusent la grammaire de la pensée de la ville de leur époque. Celle-ci traduit la résistance des conceptions traditionnelles de la ville, close et figée ; elle exprime les appréhensions que fait naître la croissance urbaine en Europe et manifeste les timidités d'une pensée fonctionnaliste de l'urbain, espace plus politique qu'économique. Mais a contrario cette grammaire affirme aussi sa croyance dans les pouvoirs de transformation sociale imparti à l'espace que l'on veut réformer ; elle souligne la progression d'une volonté de transparence sociale, éloignée des principes de la société holiste, et celle de l'utilitarisme. En ce siècle réformateur, qui aime croire au bonheur des hommes et au progrès de l'entendement humain, les utopies urbaines montrent qu'on ne pouvait rêver la ville sans vouloir d'un même mouvement réformer la société.

François Rosset (professeur de littérature française, UNIL) : **Fêlures dans l'utopie**

Au premier quart du XVIIIe siècle, deux romans viennent retourner le modèle de l'utopie pour en explorer les limites. Le premier le fait sur le mode burlesque ; ce sont bien sûr *Les Voyages de Gulliver* de Swift (1726). L'autre, c'est l'immense roman de l'abbé Prévost, *Cleveland,* (1731-39) où sont développés trois épisodes utopiques différents qui sont autant d'expériences malheureuses. Les romanciers de ce temps sont de plus en plus préoccupés par la représentation de la vie humaine en tant qu'aventure personnelle et subjective. Si les utopies commencent à mal tourner dans leurs œuvres, c'est surtout parce qu'elles ne résistent pas à l'épreuve des désirs, des pulsions, des passions des individus qui sont incapables de se soumettre à l'ordre établi ou qui imposent eux-mêmes un ordre tyrannique que leur personnalité singulière rend fatalement arbitraire. En renversant les valeurs affectées à l'utopie, le roman propose avant tout un profond changement dans son usage : de modèle alternatif pour un mode meilleur, elle devient instrument pour penser la tension entre le sujet humain fasciné par sa propre complexité et les exigences implacables de la vie communautaire. Où sont passées les croyances ?

Michel Porret et François Rosset ont édité avec Bronislaw Baczko : *Dictionnaire critique de l'utopie au temps des Lumières*, Genève Georg, 2016, 1406 p., auquel ont notamment participé Fabrice Brandli et Vincent Milliot parmi la cinquantaine d'auteurs.